



**Postes en enseignement non spécialisé**

**Postes en enseignement spécialisé**

**Postes de conseiller pédagogique**

**Postes en RASED**

**Les enseignants référents**

**Autres postes spécifiques**



**Aide à la lecture des accusés de réception**



Cliquez sur le texte pour accéder à une catégorie  
Cliquez sur l'icône  pour accéder aux priorités  
L'icône  indique une commission d'entretien  
**Les textes en vert ont un lien internet**

## Postes en enseignement non spécialisé

Les postes de chargé d'école et de directeur élémentaire ou maternelle

Les postes d'adjoint élémentaire ou maternelle

Les postes de remplaçant

Les postes EANA, EFIV et français bilingue

Les postes spécifiques en REP+

[Retour à la page d'accueil](#)

## Les postes de chargé d'école et de directeur élémentaire ou maternelle

Chargé d'école élémentaire	DIR.EC.ELE (0119) SPECIALITE : 1 CLASSE (P0001)	
Chargé d'école élémentaire sur classe dédoublée	DIR.CP DED (0160) SPECIALITE : 1 CLASSE (P0001) DIR.CE DED (0161) SPECIALITE : 1 CLASSE (P0001)	
Directeur d'école élémentaire non déchargé ou déchargé 1/4 - 1/3	DIR.EC.ELE (0119) SPECIALITE : 2 CLASSES (P0002) à 9 CLASSES (P0009)	
Directeur d'école élémentaire non déchargé ou déchargé 1/4 - 1/3 en REP	DIR.EC.ELE (0119) SPECIALITE : 2 CLASSES (P0002) à 9 CLASSES (P0009)	
Directeur d'école élémentaire déchargé 1/2 ou totalement	DIR.EC.ELE (0119) SPECIALITE : 10 CLASSES (P0010) et +	
Directeur d'école élémentaire sur classe dédoublée	DIR.CP DED (0160) SPECIALITE : 2 CLASSES (P0002) et + DIR.CE DED (0161) SPECIALITE : 2 CLASSES (P0002) et +	
Chargé d'école maternelle	DIR.EC.MAT (0121) SPECIALITE : 1 CLASSE (P0001)	
Directeur d'école maternelle non déchargé ou déchargé 1/4 - 1/3	DIR.EC.MAT (0121) SPECIALITE : 2 CLASSES (P0002) à 8 CLASSES (P0008)	
Directeur d'école maternelle non déchargé ou déchargé 1/4 - 1/3 en REP	DIR.EC.MAT (0121) SPECIALITE : 2 CLASSES (P0002) à 8 CLASSES (P0008)	
Directeur d'école maternelle déchargé 1/2 ou totalement	DIR.EC.MAT (0121) SPECIALITE : 9 CLASSES (P0009) et +	

[Retour à la page d'accueil](#)

**CATEGORIE : DIR.EC.ELE (0119) SPECIALITE : 1 CLASSE (P0001)**

**CATEGORIE : DIR.EC.MAT (0121) SPECIALITE : 1 CLASSE (P0001)**

Pas de titre requis

TPD 11

**CATEGORIE : DIR.CP DED (0160) SPECIALITE : 1 CLASSE (P0001)**

**CATEGORIE : DIR.CE.DED (0161) SPECIALITE : 1 CLASSE (P0001)**

Pas de titre requis

**Poste soumis à commission d'entretien**

TPD 11	Avis très favorable
TPD 12	Avis favorable
PRO 13	Avis réservé
PRO 14	Pas de commission



Les postes de directeur élémentaire ou maternelle

**CATEGORIE : DIR.EC.ELE (0119) SPECIALITE : 2 CLASSES (P0002) à 9 CLASSES (P0009)**

**CATEGORIE : DIR.EC.MAT (0121) SPECIALITE : 2 CLASSES (P0002) à 8 CLASSES (P0008)**

Titre requis : L.A.DIR.E (0607 0000)

TPD 21 si titre

PRO 29 si pas le titre requis

**CATEGORIE : DIR.EC.ELE (0119) SPECIALITE : 10 CLASSES (P0010) et +**

**CATEGORIE : DIR.EC.MAT (0121) SPECIALITE : 9 CLASSES (P0009) et +**

**CATEGORIE : DIR.EC.ELE (0119) SPECIALITE : 2 CLASSES (P0002) à 9 CLASSES (P0009) en REP**

**CATEGORIE : DIR.EC.MAT (0121) SPECIALITE : 2 CLASSES (P0002) à 8 CLASSES (P0008) en REP**

Titre requis : L.A.DIR.E (0607 0000)

Poste soumis à commission d'entretien



TPD 21 Avis très favorable

TPD 22 Avis favorable

PRO 23 Avis réservé

PRO 25 Si titre requis mais pas de commission

PRO 29 Pas le titre requis et pas de commission

**CATEGORIE : DIR.CP DED (0160) SPECIALITE : 2 CLASSES (P0002) et +**

**CATEGORIE : DIR.CE.DED (0161) SPECIALITE : 2 CLASSES (P0002) et +**

Titre requis : L.A.DIR.E (0607 0000)

Poste soumis à commission d'entretien



TPD 21 Avis très favorable et titre requis

PRO 21 Avis très favorable et pas le titre requis

TPD 22 Avis favorable et titre requis

PRO 22 Avis favorable et pas le titre requis

PRO 23 Avis réservé et titre requis

PRO 24 Avis réservé et pas le titre requis

PRO 25 Si titre requis mais pas de commission

PRO 29 Pas le titre requis et pas de commission

Retour à la page des postes

## Les postes d'adjoint élémentaire ou maternelle

Adjoint classe maternelle      ENS.CL.MA (ECMA) SPECIALITE : SANS SPEC.  
(G0000)



Adjoint classe élémentaire      ENS.CL.ELE (ECEL) SPECIALITE : SANS SPEC.  
(G0000)



Décharge de directeur en école maternelle ou  
élémentaire      DECH DIR (DCOM) SPECIALITE : SANS SPEC.  
(G0000) en E.E.PU et E.M.PU



Adjoint classe maternelle dédoublée      En attente de la nomenclature



Adjoint classe élémentaire dédoublée      CP DEDOUBL (CP12) / CE1 DEDOUB (CE12)  
SPECIALITE : SANS SPEC. (G0000)



Adjoint classe maternelle Très petite section (TPS)      ENS.CL.MA (ECMA) SPECIALITE : CL EX PEDA  
(G0106)



Adjoint classe élémentaire sur poste avec activités  
périscolaires USEP      ENS.CL.ELE (ECEL) SPECIALITE : CL EX PEDA  
(G0106)



Adjoint classe élémentaire langue occitan      ENS.CL.ELE (ECEL) SPECIALITE : OCCITAN  
(G0489)



Adjoint classe maternelle langue occitan      ENS.CL.MA (ECMA) SPECIALITE : OCCITAN  
(G0489)



[Retour à la page d'accueil](#)

**CATEGORIE : ENS.CL.ELE (ECEL) SPECIALITE : SANS SPEC. (G0000)**

**CATEGORIE : ENS.CL.MA (ECMA) SPECIALITE : SANS SPEC. (G0000)**

**CATEGORIE : DECH DIR (DCOM) SPECIALITE : SANS SPEC. (G0000)**

Pas de titre requis

TPD 11

**CATEGORIE : CP DEDOUBL (CP12) SPECIALITE : SANS SPEC. (G0000) – CLASSE DÉDOUBLÉE CP**

**CATEGORIE : CE1 DEDOUB (CE12) SPECIALITE : SANS SPEC. (G0000) – CLASSE DÉDOUBLÉE CE1**

**CATEGORIE : adjoint CLASSE DÉDOUBLÉE GS (en attente de la nomenclature)**

**CATEGORIE : ENS.CL.MA (ECMA) SPECIALITE : CL EX PEDA (G0106) – TPS**

Pas de titre requis

Poste soumis à commission d'entretien

TPD 11 Avis très favorable

TPD 12 Avis favorable

PRO 13 Avis réservé

PRO 14 Pas de commission



**CATEGORIE : ENS.CL.ELE (ECEL) SPECIALITE : CL EX PEDA (G0106) - USEP**

Pas de titre requis

Poste soumis à commission d'entretien

TPD 11 Avis favorable

TPD 12 Avis favorable

PRO 13 Avis réservé

90 poste inaccessible si pas de commission



**CATEGORIE : ENS.CL.ELE (ECEL) SPECIALITE : OCCITAN (G0489)**

**CATEGORIE : ENS.CL.MA (ECMA) SPECIALITE : OCCITAN (G0489)**

Titre requis : Habilitation définitive en langue vivante occitan (0761-0158)

TPD 15 si habilitation définitive en langue correspondante

90 poste inaccessible si pas d'habilitation définitive en langue correspondante

[Retour à la page des postes](#)

## Les postes de remplaçant

Titulaire remplaçant	TIT.R.BRIG (2585) SPECIALITE : SANS SPEC. (G0000)	
Titulaire remplaçant Formation	TIT.R.BRIG (2585) SPECIALITE : SANS SPEC. (G0106)	
Titulaire remplaçant bis	TIT.R.ZIL (2584) SPECIALITE : SANS SPEC. (G0000)	
Titulaire remplaçant de secteur	T.R.S. (9010) SPECIALITE : SANS SPEC. (G0000)	
Titulaire de circonscription	T.DEP. (9020) SPECIALITE : SANS SPEC. (G0000)	

Les postes de remplaçant

**CATEGORIE : TIT.R.BRIG (2585) SPECIALITE : SANS SPEC. (G0000)**

Pas de titre requis

TPD 11

**CATEGORIE : TIT.R.BRIG (2585) SPECIALITE : CL EX PEDA (G0106)**

Pas de titre requis

TPD 11

**CATEGORIE : TIT.R.ZIL (2584) SPECIALITE : SANS SPEC. (G0000)**

Pas de titre requis

TPD 11

**CATEGORIE : T.R.S. (9010) SPECIALITE : SANS SPEC. (G0000)**

Pas de titre requis

TPD 11

**CATEGORIE : T.DEP. (9020) SPECIALITE : SANS SPEC. (G0000)**

Pas de titre requis

TPD 11

[Retour à la page des postes](#)

## Les postes EANA, EFIV et français bilingue

Unité pédagogique pour élèves allophones – cours de rattrapage intégré	UPEA (IEEL) SPECIALITE : COURS RATT (G0168)	
Enseignant 1er degré en collège – poste EANA	E1D SPE (IS) SPECIALITE : C0071	
Adjoint classe élémentaire sur Poste à sujétion spéciale "Enfants du voyage"	ENS.CL.ELE (ECEL) SPECIALITE : ENF VOYAGE (G0107)	
Adjoint classe élémentaire sur poste français bilingue "accueil des enfants singapouriens"	ENS.CL.ELE (ECEL) SPECIALITE : FRA BILING (G0196)	

[Retour à la page d'accueil](#)

**CATEGORIE : UPEA (IEEL) SPECIALITE : COURS RATT (G0168) unité pédagogique pour élèves allophones – cours de rattrapage intégré**

**CATEGORIE : E1D SPE (IS) SPECIALITE : E1D SPE (C0071) – enseignant 1er degré en collège poste EANA**

Titre requis : CERTIFICATION FRANCAIS LANGUE SECONDE (0770-0203)

Poste soumis à commission d'entretien

TPD 11	Avis très favorable et titre requis
PRO 11	Avis très favorable et pas le titre requis
TPD 12	Avis favorable et titre requis
PRO 12	Avis favorable et pas le titre requis
PRO 13	Avis réservé et titre requis
PRO 14	Avis réservé et pas le titre requis
90	poste inaccessible si pas de commission

**CATEGORIE : ENS.CL.ELE (ECEL) SPECIALITE : ENF VOYAGE (G0107)**

Pas de titre requis

TPD 11

**CATEGORIE : ENS.CL.ELE (ECEL) SPECIALITE : FRA BILING (G0196) - Accueil des enfants singapouriens**

Pas de titre requis

Poste soumis à commission d'entretien

TPD 11	Avis très favorable
TPD 12	Avis favorable
PRO 13	Avis réservé
90	poste inaccessible si pas de commission



## Élèves allophones nouvellement arrivés (EANA)

Ces unités pédagogiques accueillent des enfants étrangers non francophones. L'objectif est de leur faire acquérir rapidement l'usage de la langue française afin de favoriser leur intégration dans le milieu scolaire.

Le titre requis pour une nomination à titre définitif est la certification "**Français langue seconde**« (BO n°39 du 28 octobre 2004). Seuls les enseignants qui ont obtenu ce titre seront nommés à titre définitif. Ces postes étant profilés, un entretien préalable à la saisie des vœux est nécessaire.

EANA

[Retour à la page des postes](#)

## Enfants de familles itinérantes et de voyageurs (EFIV)

Les postes EFIV sont consacrés à la scolarisation des enfants du voyage. Les enseignants affectés sur ces postes seront appelés à rencontrer les familles, les associations, les services sociaux mais aussi à se déplacer, le cas échéant, sur plusieurs écoles selon le projet spécifique déterminé par l'IEN de la circonscription en concertation avec les équipes.

Attention : des classes réservées à la scolarisation des enfants de plus de douze ans sont rattachées administrativement à une école, mais l'enseignant peut être amené à intervenir dans un collège du secteur selon un projet spécifique, rédigé avec l'équipe pédagogique et validé par l'IEN de la circonscription et le principal du collège. Se renseigner auprès des circonscriptions concernées.

[EFIV](#)

[Retour à la page des postes](#)

## Les postes spécifiques en REP+

Directeur d'école élémentaire non déchargé ou déchargé 1/4 - 1/3	DIR.EC.ELE (0119) SPECIALITE : 2 CLASSES (P0002) à 9 CLASSES (P0009)	
Directeur d'école maternelle non déchargé ou déchargé 1/4 - 1/3	DIR.EC.MAT (0121) SPECIALITE : 2 CLASSES (P0002) à 8 CLASSES (P0008)	
Décharge de directeur en école maternelle ou élémentaire	DECH DIR (DCOM) SPECIALITE : SANS SPEC. (G0000)	
Adjoint classe élémentaire	ENS.CL.ELE (ECEL) SPECIALITE : SANS SPEC. (G0000)	
Adjoint classe maternelle	ENS.CL.MA (ECMA) SPECIALITE : SANS SPEC. (G0000)	
Titulaire remplaçant bis formation REP+	TIT.R.ZIL (2584) SPECIALITE : CL EX PEDA (G0106) (TR bis REP+)	

Les postes spécifiques en REP+

**CATEGORIE : DIR.EC.ELE (0119) SPECIALITE : 2 CLASSES (P0002) à 9 CLASSES (P0009)**  
**CATEGORIE : DIR.EC.MAT (0121) SPECIALITE : 2 CLASSES (P0002) à 8 CLASSES (P0008)**

Titre requis : L.A.DIR.E (0607 0000)

Poste soumis à commission d'entretien



TPD 21 Avis très favorable  
TPD 22 Avis favorable  
PRO 23 Avis réservé  
PRO 25 Si titre requis mais pas de commission  
PRO 29 Pas le titre requis et pas de commission

**CATEGORIE : DECH DIR (DCOM) SPECIALITE : SANS SPEC. (G0000)**  
**CATEGORIE : ENS.CL.ELE (ECEL) SPECIALITE : SANS SPEC. (G0000)**  
**CATEGORIE : ENS.CL.MA (ECMA) SPECIALITE : SANS SPEC. (G0000)**  
**CATEGORIE : TIT.R.ZIL (2584) SPECIALITE : CL EX PEDA (G0106) (TR bis REP+)**  
*\* Pour les postes CP12, CE12, GS12 et TPS en REP+, se référer [ici](#)*



Pas de titre requis

Poste soumis à commission d'entretien



TPD 11 Avis très favorable  
TPD 12 Avis favorable  
PRO 13 Avis réservé  
PRO 14 Pas de commission

**Les réseaux d'éducation prioritaire (REP) dans l'académie de Bordeaux**

Retour à la page des postes

## Les postes Titulaire remplaçant bis REP+

Postes créés au titre de la refondation de l'éducation prioritaire (REP+) des secteurs de collège Lormont Lapierre et Montaigne et du secteur de collège Blanqui de Bordeaux). Ces postes sont rattachés auprès de l'IEN de la circonscription de Lormont. Ce sont des moyens de remplacement pour les 9 journées de décharge des enseignants du REP+. Ils interviennent sur les écoles :

Du secteur de collège Lapierre :

0330289K	E.M.PU	PAUL FORT LORMONT
0330290L	E.M.PU	SUZANNE DEBRAT LORMONT
0331469T	E.M.PU	ROMAIN ROLLAND LORMONT
0332029B	E.M.PU	JEAN CONDORCET LORMONT
0332258A	E.M.PU	ROSA BONHEUR LORMONT
0330862H	E.E.PU	PAUL FORT LORMONT
0330863J	E.E.PU	ROMAIN ROLLAND LORMONT
0332055E	E.E.PU	CONDORCET LORMONT
0332141Y	E.E.PU	MARIE CURIE LORMONT

Du secteur de collège Montaigne :

0331782H	E.M.PU	MONTAIGNE LORMONT
0332134R	E.M.PU	EUGENE LEROY LORMONT
0332312J	E.M.PU	JEAN ROSTAND LORMONT
0332117X	E.E.PU	ALBERT CAMUS LORMONT
0332269M	E.E.PU	MARCEL PAGNOL LORMONT
0332421C	E.E.PU	JEAN ROSTAND LORMONT
0332752M	E.E.PU	ECOLE VERTE DU GRAND TRESSAN LORMONT

Du secteur de collège Blanqui :

0330237D	E.M.PU	LE POINT DU JOUR BORDEAUX
0332860E	E.E.PU	LABARDE BORDEAUX
0333049K	E.E.PU	CHARLES MARTIN BORDEAUX
0333118K	E.E.PU	ACHARD BORDEAUX

**Les réseaux d'éducation prioritaire (REP) dans l'académie de Bordeaux**



[Retour à la page des postes](#)

## Postes en enseignement spécialisé

Les unités localisées pour l'inclusion scolaire

L'enseignement en SEGPA et en EREA

L'enseignement en établissement spécialisé

Les directions d'établissements spécialisés

Les postes de TR ASH

[Retour à la page d'accueil](#)

## Les unités localisées pour l'inclusion scolaire

Unités localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS) en école élémentaire ou maternelle - spécialité Troubles des fonctions motrices et maladies invalidantes (TFM) (ex-option C)	ULIS ECOLE (ULEC) SPECIALITE: ULIS TFM (G0177)	
Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire (ULIS) en école élémentaire ou maternelle - spécialité Troubles des fonctions cognitives (TFC) (ex-option D)	ULIS ECOLE (ULEC) SPECIALITE: ULIS TFC (G0176)	
Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire (ULIS) en école élémentaire ou maternelle - spécialité Troubles du spectre autistique (TSA) (ex-option D)	ULIS ECOLE (ULEC) SPECIALITE: ULIS TSA (G0178)	
Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire (ULIS) en école élémentaire ou maternelle - spécialité Troubles du langage et des apprentissages (TSLA) (ex-option D)	ULIS ECOLE (ULEC) SPECIALITE: ULIS TSLA (G0179)	
Unités localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS) en collège ou en lycée - spécialité Troubles des fonctions motrices et maladies invalidantes (TFM) (ex-option C)	ULIS CLG (ULCG) SPECIALITE : ULIS TFM (G0177)	
Unités localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS) en collège ou en lycée - spécialité Troubles des fonctions cognitives (TFC) (ex-option D)	ULIS CLG (ULCG) SPECIALITE : ULIS TFC (G0176) ULIS LP (ULLP) SPECIALITE : ULIS TFC (G0176)	

[Retour à la page d'accueil](#)

**CATEGORIE : ULIS ECOLE (ULEC) SPECIALITE: ULIS TFM (G0177)**

**CATEGORIE : ULIS CLG (ULCG) SPECIALITE : ULIS TFM (G0177)**

Titre requis : CAEI ou CAPSAIS ou CAPA-SH option C / CAPPEI Troubles moteurs (TFM)

TPD 61 si titre requis  
TPD 62 si titre d'une option différente  
PRO 63 si stagiaire CAPPEI ou candidat libre de l'option requise  
PRO 64 si stagiaire CAPPEI ou candidat libre d'une option différente  
PRO 68 si priorité retour  
PRO 69 si pas le titre requis

**CATEGORIE : ULIS ECOLE (ULEC) SPECIALITE: ULIS TFC (G0176)**

**CATEGORIE : ULIS CLG (ULCG) SPECIALITE : ULIS TFC (G0176)**

**CATEGORIE : ULIS LP (ULLP) SPECIALITE : ULIS TFC (G0176)**

Titre requis : CAEI ou CAPSAIS ou CAPA-SH option D / CAPPEI Troubles cognitifs (TFC)

TPD 61 si titre requis  
TPD 62 si titre d'une option différente  
PRO 63 si stagiaire CAPPEI ou candidat libre de l'option requise  
PRO 64 si stagiaire CAPPEI ou candidat libre d'une option différente  
PRO 68 si priorité retour  
PRO 69 si pas le titre requis

## Les ULIS

**CATEGORIE : ULIS ECOLE (ULEC) SPECIALITE: ULIS TSA (G0178)**

Titre requis : CAEI ou CAPSAIS ou CAPA-SH option D / CAPPEI Troubles cognitifs (TSA)

TPD 61	si titre requis
TPD 62	si titre d'une option différente
PRO 63	si stagiaire CAPPEI ou candidat libre de l'option requise
PRO 64	si stagiaire CAPPEI ou candidat libre d'une option différente
PRO 68	si priorité retour
PRO 69	si pas le titre requis

**CATEGORIE : ULIS ECOLE (ULEC) SPECIALITE: ULIS TSLA (G0179)**

Titre requis : CAEI ou CAPSAIS ou CAPA-SH option D / CAPPEI Troubles cognitifs (TSLA)

TPD 61	si titre requis
TPD 62	si titre d'une option différente
PRO 63	si stagiaire CAPPEI ou candidat libre de l'option requise
PRO 64	si stagiaire CAPPEI ou candidat libre d'une option différente
PRO 68	si priorité retour
PRO 69	si pas le titre requis

**Les ULIS**

## L'enseignement en SEGPA et en EREA

Enseignant en SEGPA

E1D SEGPA (ISES) SPECIALITE: SEGPA EREA  
(G0170)



Enseignant en EREA

E1D SEGPA (ISES) SPECIALITE: SEGPA EREA  
(G0170)



**POSTES en SEGPA :**

**CATEGORIE : E1D SEGPA (ISES) SPECIALITE: SEGPA EREA (G0170)**

Titre requis : CAEI ou CAPSAIS ou CAPA-SH option F / CAPPEI Enseigner en SEGPA EREA

TPD 61	si titre requis
TPD 62	si titre d'une option différente
PRO 63	si stagiaire CAPPEI ou candidat libre de l'option requise
PRO 64	si stagiaire CAPPEI ou candidat libre d'une option différente
PRO 68	si priorité retour
PRO 69	si pas le titre requis

**POSTES en EREA :**

**CATEGORIE : E1D SEGPA (ISES) SPECIALITE: SEGPA EREA (G0170)**

Titre requis : CAEI ou CAPSAIS ou CAPA-SH option F / CAPPEI Enseigner en SEGPA EREA

**Poste soumis à commission d'entretien**



TPD 61	Avis très favorable et titre requis
TPD 62	Avis très favorable et titre d'une option différente
PRO 62	Avis très favorable et pas de titre
TPD 63	Avis favorable et titre requis
TPD 64	Avis favorable et titre d'une option différente
PRO 64	Avis favorable et pas de titre
PRO 65	Avis réservé et titre requis
PRO 66	Avis réservé et titre d'une option différente
PRO 67	Avis réservé et pas de titre
90	poste inaccessible si pas de commission

**Les SEGPA**

**Les EREA**

[Retour à la page des postes](#)

## L'enseignement en établissement spécialisé

Unité d'Enseignement Élémentaire - spécialité ULIS UE  
Troubles des fonctions motrices et maladies invalidantes (TFM ) (ex- Adjoint classe spécialisé option C) U. ENS ELE (UEE) SPECIALITE: ULIS TFM (G0177)



Unité d'Enseignement Élémentaire - spécialité ULIS UE  
Troubles des fonctions cognitives (TFC) (ex-Adjoint classe spécialisé option D) U. ENS ELE (UEE) SPECIALITE: ULIS TFC (G0176)



Unité d'Enseignement Élémentaire - spécialité ULIS UE  
Troubles du spectre autistique (TSA) (ex-Adjoint classe spécialisé option D) U. ENS ELE (UEE) SPECIALITE: ULIS TSA (G0178)



L'enseignement en établissement spécialisé

**CATEGORIE : U. ENS ELE (UEE) SPECIALITE: ULIS TFM (G0177)**

Titre requis : CAEI ou CAPSAIS ou CAPA-SH option C / CAPPEI Troubles moteurs (TFM)

TPD 61	si titre requis
TPD 62	si titre d'une option différente
PRO 63	si stagiaire CAPPEI ou candidat libre de l'option requise
PRO 64	si stagiaire CAPPEI ou candidat libre d'une option différente
PRO 68	si priorité retour
PRO 69	si pas le titre requis

Ce type de poste à l'hôpital Pellegrin est soumis à commission d'entretien



**CATEGORIE : U. ENS ELE (UEE) SPECIALITE: ULIS TFC (G0176)**

Titre requis : CAEI ou CAPSAIS ou CAPA-SH option D / CAPPEI Troubles cognitifs (TFC)

TPD 61	si titre requis
TPD 62	si titre d'une option différente
PRO 63	si stagiaire CAPPEI ou candidat libre de l'option requise
PRO 64	si stagiaire CAPPEI ou candidat libre d'une option différente
PRO 68	si priorité retour
PRO 69	si pas le titre requis

**CATEGORIE : U. ENS ELE (UEE) SPECIALITE: ULIS TSA (G0178)**

Titre requis : CAEI ou CAPSAIS ou CAPA-SH option D / CAPPEI Troubles cognitifs (TSA)

TPD 61	si titre requis
TPD 62	si titre d'une option différente
PRO 63	si stagiaire CAPPEI ou candidat libre de l'option requise
PRO 64	si stagiaire CAPPEI ou candidat libre d'une option différente
PRO 68	si priorité retour
PRO 69	si pas le titre requis

[Retour à la page des postes](#)

## Les directions d'établissements spécialisés

Directeur d'établissement spécialisé (direction administrative et pédagogique)

DIR.EL.SPE (0190) SPECIALITE : 2-4 CLASSE (P002G)



Directeur d'établissement spécialisé (direction administrative et pédagogique)

DIR.EL.SPE (0190) SPECIALITE : 5-9 CLASSE (P003G)



Directeur d'établissement spécialisé (direction administrative et pédagogique)

DIR.EL.SPE (0190) SPECIALITE : 10 et + CLASSE (P004G)



Responsable local de l'enseignement en établissement pénitentiaire

R.L.ET.PEN (0146) SPECIALITE : 6 CLASSES (P0006)



Directeur Centre Médico Psycho Pédagogique

DIR.CMPP (0135) SPECIALITE : SANS SPE. (P0000)



Directeur SESSAD

DIR.ET SPE (0132) SPECIALITE : 2-4 CLASSE (P002G)



[Retour à la page d'accueil](#)

## Les directions d'établissements spécialisés

**Directeur d'établissement spécialisé (direction administrative et pédagogique) :**

**CATEGORIE : DIR.EL.SPE (0190) SPECIALITE : 2-4 CLASSE (P002G)**

**CATEGORIE : DIR.EL.SPE (0190) SPECIALITE : 5-9 CLASSE (P003G)**

**CATEGORIE : DIR.EL.SPE (0190) SPECIALITE : 10 et + CLASSE (P004G)**

Titre requis : D.D.E.E.A.S (0411) / D.DIR.ET.S (0410)

**Responsable local de l'enseignement en établissement pénitentiaire :**

**CATEGORIE : R.L.ET.PEN (0146) SPECIALITE : 6 CLASSES (P0006)**

Titre requis : liste d'aptitude D.E.SP (0622)

**Directeur Centre Médico Psycho Pédagogique :**

**CATEGORIE : DIR.CMPP (0135) SPECIALITE : CL. UNIQUE (P001G)**

Titre requis : liste d'aptitude D.CEN.ME.P (0624) *ou DIR CMPP TPD année en cours*

**Directeur SESSAD :**

**CATEGORIE : DIR.ET SPE (0132) SPECIALITE : 2-4 CLASSE (P002G)**

Titre requis : D.D.E.E.A.S (0411) / D.DIR.ET.S (0410)

### Postes soumis à commission d'entretien

TPD 41	Avis très favorable et titre requis
TPD 42	Avis favorable et titre requis
PRO 43	Avis réservé et titre requis
90	poste inaccessible si pas de commission



[Retour à la page des postes](#)

**CATEGORIE : RE.BRI.ASH (2594) SPECIALITE : SANS SPEC. (G0000)**

Titre requis : CAEI / CAPSAIS / CAPA-SH / CAPPEI

TPD 61	si titre
PRO 63	si stagiaire CAPPEI ou candidat libre
PRO 68	si priorité retour
PRO 69	si pas le titre requis

Les enseignants affectés sur ces postes ont pour vocation de remplacer les stagiaires en formation pour préparer le CAPPEI.

Ils sont chargés :

- d'assurer le complément de service ou le remplacement des stagiaires au CAPPEI lors de leurs regroupements à l'INSPE.
- du remplacement des différents stages de formation continue.
- des remplacements des congés de maladie.

Ces enseignants bénéficient d'un accompagnement pédagogique spécifique et d'une aide à la prise de fonction.

Les modalités de remplacement sont déterminées à partir des modalités de la formation CAPPEI.

Les maîtres affectés sur ces postes effectuent des remplacements aussi bien en élémentaire, en maternelle qu'en enseignement spécialisé, quelle que soit la nature de leur nomination.

## Postes de conseiller pédagogique

Conseiller pédagogique départemental	CONS.PED. (CPD) SPECIALITE : SANS SPEC. (G0000)	
Conseiller pédagogique adjoint à l'IEN (hors ASH)	CP.ADJ.IEN (CPC) SPECIALITE : SANS SPEC. (G0000)	
Conseiller pédagogique adjoint à l'IEN ASH	CP.ADJ.IEN (CPC) SPECIALITE : SANS SPEC. (G0000) IEN A.S.H. EST	
Conseiller pédagogique Arts plastiques	CP.AR.PL (CPAP) SPECIALITE : SANS SPEC. (G0000)	
Conseiller pédagogique Éducation musicale	CP.EDU.MUS (CPEM) SPECIALITE : SANS SPEC. (G0000)	
Conseiller pédagogique E.P.S.	CP.EPS (CPEP) SPECIALITE : SANS SPEC. (G0000)	
Conseiller pédagogique Langues vivantes étrangères	CP.LANG.ET (CPLV) SPECIALITE : SANS SPEC. (G0000)	
Conseiller pédagogique TICE	CP.TICE (CPTI) SPECIALITE : SANS SPEC. (G0000)	

[Retour à la page d'accueil](#)

**CATEGORIE : CONS.PED (CPD) SPECIALITE : SANS SPEC. (G0000)**  
**CATEGORIE : CP.ADJ.IEN (CPC) SPECIALITE : SANS SPEC. (G0000)**  
**CATEGORIE : CP.AR.PL (CPAP) SPECIALITE : SANS SPEC. (G0000)**  
**CATEGORIE : CP.EDU.MUS (CPEM) SPECIALITE : SANS SPEC. (G0000)**  
**CATEGORIE : CP.EPS (CPEP) SPECIALITE : SANS SPEC. (G0000)**  
**CATEGORIE : CP.LANG.ET (CPLV) SPECIALITE : SANS SPEC. (G0000)**  
**CATEGORIE : CP.TICE (CPTI) SPECIALITE : SANS SPEC. (G0000)**

Titre requis : CAEA / CAFIPEMF Toutes spécialités / C.ECA.ECO / C.E.AN.COM

Poste soumis à commission d'entretien



La nomination est à titre définitif si titre  
La nomination est à titre provisoire si avis réservé

Les candidats sont classés

TPD ou PRO 61	rang de classement 1
TPD ou PRO 62	rang de classement 2
TPD ou PRO 63	rang de classement 3
TPD ou PRO 64	rang de classement 4

../..

90 poste inaccessible si pas de commission

**CATEGORIE : CP.ADJ.IEN (CPC) SPECIALITE : SANS SPEC. (G0000) IEN A.S.H. EST**

Titres requis : CAEA / CAFIPEMF Toutes spécialités / C.ECA.ECO / C.E.AN.COM et CAEI COMP / CAPSAIS / CAPA-SH / CAPPEI

**Poste soumis à commission d'entretien**



La nomination est à titre définitif si titres

La nomination est à titre provisoire si titulaire CAPA-SH / CAPPEI et admissible CAFIPEMF ou titulaire CAFIPEMF et sortant de stage CAPPEI

La nomination est à titre provisoire si titulaire CAPA-SH / CAPPEI ou titulaire CAFIPEMF

La nomination est à titre provisoire si avis réservé

Les candidats sont classés

TPD ou PRO 61                      rang de classement 1

TPD ou PRO 62                      rang de classement 2

TPD ou PRO 63                      rang de classement 3

TPD ou PRO 64                      rang de classement 4

../..

90 poste inaccessible si pas de commission

## Postes en RASED

RASED dominante pédagogique (ex-Maître E)

RESEA AIDE (RASE) SPECIALITE: RASED PEDA  
(G0173)



RASED dominante relationnelle (ex-Maître G)

RESEA AIDE (RASE) SPECIALITE: RASED RELA  
(G0172)



**CATEGORIE : RESEA AIDE (RASE) SPECIALITE: RASED PEDA (G0173)**

Titre requis : CAEI ou CAPSAIS ou CAPA-SH option E / CAPPEI Aide à dominante pédagogique

TPD 61	si titre requis
TPD 62	si titre d'une option différente
PRO 63	si stagiaire CAPPEI ou candidat libre de l'option requise
PRO 64	si stagiaire CAPPEI ou candidat libre d'une option différente
PRO 68	si priorité retour
PRO 69	si pas le titre requis

**CATEGORIE : RESEA AIDE (RASE) SPECIALITE: RASED RELA (G0172)**

Titre requis : CAEI RPP / CAEI RPM / CAEI ou CAPSAIS ou CAPA-SH option G / CAPPEI Aide à dominante relationnelle

TPD 61	si titre requis
TPD 62	si titre d'une option différente
PRO 63	si stagiaire CAPPEI ou candidat libre de l'option requise
PRO 64	si stagiaire CAPPEI ou candidat libre d'une option différente
PRO 68	si priorité retour
PRO 69	si pas le titre requis

**Les Réseaux d'Aide Spécialisée aux Élèves en Difficulté**

## Les enseignants référents

Enseignant référent

REFERENT (REF) SPECIALITE : SANS SPEC.  
(G0000)



Enseignant référent 1er degré dans le 2nd degré  
(RH1D)

E1D SEGPA (ISES) SPECIALITE: SEGPA EREA  
(G0170)



## Les enseignants référents

**CATEGORIE : REFERENT (REF) SPECIALITE : SANS SPEC. (G0000)**

**CATEGORIE : E1D SEGPA (ISES) SPECIALITE: SEGPA EREA (G0170) – (RH1D) enseignant référent 1er degré dans le 2nd degré**

Titre requis : CAEI / CAPSAIS / DIPL PSY SCOL / CAPA-SH / CAPPEI

Poste soumis à commission d'entretien



TPD 61	Avis très favorable et titre requis
PRO 61	Avis très favorable et pas le titre requis
TPD 62	Avis favorable et titre requis
PRO 62	Avis favorable et pas le titre requis
PRO 63	Avis réservé et titre requis
PRO 64	Avis réservé et pas le titre requis
90	poste inaccessible si pas de commission

**L'enseignant référent**

[Retour à la page des postes](#)

## Autres postes spécifiques

Fonction pédagogique exceptionnelle - Coordonnateur AESH FON.ADM.EX (FAEX) SPECIALITE : SANS SPEC. (G0000)



Fonction pédagogique exceptionnelle - Secrétariat CDO FON.ADM.EX (FAEX) SPECIALITE : SANS SPEC. (G0000)



Coordonnateur SAPAD COORD.SAPD (COSD)SPECIALITE : COOR RESEA (G0200)



Référent pédagogique de réseau ANIM.SOU (ASOU) SPECIALITE : COORD ZEP (G0201)



Animateur CASNAV AN.CASNAV (ACAS) SPECIALITE : SANS SPEC. (G0000)



Formateur mathématiques ANIM.SOU (ASOU) SPECIALITE : ANI SCIENC (G0193)



[Retour à la page d'accueil](#)

## Autres postes spécifiques

**CATEGORIE : COORD.AESH (COSH) SPECIALITE : SANS SPEC. (G0000) Coordonnateur AESH**  
**CATEGORIE : ENS.SPE.CO (SPCO) SPECIALITE : SANS SPEC. (G0000) Coordonnateur CDO**  
**(Secrétariat CDO)**

Titre requis : CAPA-SH / CAPPEI / diplôme de psychologue scolaire

Poste soumis à commission d'entretien



La nomination est à titre définitif si titre

La nomination est à titre provisoire si admissible CAPPEI

La nomination est à titre provisoire si avis réservé

Les candidats sont classés

TPD ou PRO 61                      rang de classement 1

TPD ou PRO 62                      rang de classement 2

TPD ou PRO 63                      rang de classement 3

TPD ou PRO 64                      rang de classement 4

../..

90 poste inaccessible si pas de commission

[Retour à la page des postes](#)

## Autres postes spécifiques

**CATEGORIE : COORD.SAPD (COSD) SPECIALITE : COOR RESEA (G0200)**

**CATEGORIE : ANIM.SOU (ASOU) SPECIALITE : COORD ZEP (G0201)**

**CATEGORIE : ANIM.SOU (ASOU) SPECIALITE : ANI SCIENC (G0193)**

Pas de titre requis

Poste soumis à commission d'entretien



TPD 11	Avis très favorable
TPD 12	Avis favorable
PRO 13	Avis réservé
90	poste inaccessible si pas de commission

**CATEGORIE : AN.CASNAV (ACAS) SPECIALITE : SANS SPEC. (G0000)**

Titre requis : C.A.E.A / CAFIPEMF toutes spécialités / CECA ECO toutes spécialités / C.E.AN COM toutes spécialités

Poste soumis à commission d'entretien



TPD 11	Avis très favorable et titre requis
PRO 11	Avis très favorable et pas le titre requis
TPD 12	Avis favorable et titre requis
PRO 12	Avis favorable et pas le titre requis
PRO 13	Avis réservé et titre requis
PRO 14	Avis réservé et pas le titre requis
90	poste inaccessible si pas de commission

[Retour à la page des postes](#)

## **LES POSTES SPÉCIFIQUES**

Ces postes font l'objet d'un dossier de candidature (lettre du candidat, CV) et/ou d'entretien auprès d'une commission. **La plupart des commissions ont lieu avant la publication des postes sur MVT1D.** Ces commissions font l'objet d'une fiche de poste accompagnée d'une fiche de candidature. Les fiches de poste et de candidatures sont publiées sur le site Intranet rubrique Mouvement départemental, sous rubrique « Postes soumis à commission d'entretien ».

### **Postes attribués sur la base d'un classement au regard du profil de l'enseignant :**

- Les conseillers pédagogiques de circonscription et départementaux
- Les postes d'enseignants mis à disposition de CANOPE
- Les postes de direction CMPP
- Les postes de coordonnateurs AESH
- Les postes de coordonnateurs CDO
- Le poste de coordonnateur du SAPAD
- Les postes de direction administrative et pédagogique d'établissement spécialisé
- Le poste de direction SESSAD « Handicapés moteurs »

### **Postes dont l'affectation s'appuie sur le barème, si avis équivalent :**

- Les enseignants référents
- Le poste d'animateur CASNAV
- Les postes de direction d'écoles maternelles où sont implantées des UEM
- Les postes d'enseignants dans une UEM
- Le poste ULIS en école de l'E.E.PU Van Gogh de Cenon (autisme)
- Le poste ULIS en école de l' E.E.PU J. Guesde de Cenon
- Le poste ULIS en collège du CLG G. Rayet de Floirac
- Les enseignants à l'école à l'hôpital
- Les enseignants en établissement pénitentiaire et en centre éducatif fermé
- Les postes en EREA
- Les adjoints classe élémentaire « français bilingue » des classes « d'accueil des enfants singapouriens »
- Les enseignants du centre de classes citadines
- Les formateurs mathématiques
- Les postes UPE2A pour enseignement aux enfants non francophones
- Les postes avec activités périscolaires USEP qui apparaissent sous le libellé « ENS.CL.ELE CL EX PEDA »
- Les directions d'écoles donnant lieu à une décharge égale ou supérieure à 50 %
- Les directions d'école en REP
- Les postes d'adjoint, de directeur ou de Titulaire remplaçant bis « formation » situés dans les écoles classées en REP+
- Les postes d'adjoint classe maternelle très petite section (TPS) (ENS ECMA G0106)
- Les postes d'adjoint en classe dédoublée

Pour les six dernières catégories, si un poste se découvre par le jeu du mouvement, il peut être obtenu à titre provisoire suite à un vœu précis ou géographique sans avoir passé de commission d'entretien (cf. circulaire du Mouvement – Fiche 5 – Les priorités).

La commission d'entretien rend un avis. Si le candidat n'est pas retenu par la commission, son vœu est neutralisé. L'avis rendu est valable 1 an (3 ans pour les classes dédoublées). Toute participation à une commission engage l'intéressé.

[Retour à la page d'accueil](#)